

La sécurité alimentaire : une affaire de paysans

Nassourou ABDOURAHMANE*, Bertrand MATHIEU**, André TEYSSIER**, Robert BELLO*

*TERDEL, BP 6, Maroua, Cameroun

**CIRAD, TA 60/15, F-34398 Montpellier Cedex 5

Résumé — Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, province la plus peuplée et la plus pauvre, des crises alimentaires frappent les populations rurales de façon récurrente. Ces situations sont autant liées à des déficits chroniques de production qu'à des problèmes de gestion des stocks vivriers. L'administration intervient à travers une aide alimentaire d'urgence, mais il n'existe pas de dispositif opérationnel de prévention de ces crises. Des alternatives sont possibles pour éviter un assistantat systématique et favoriser la responsabilisation des producteurs en matière de sécurité alimentaire. Peut-on confier une fonction aussi essentielle à des organisations paysannes ? A travers la mise en place d'un système de stockage villageois autofinancé, l'expérience des Aprostoc (associations de producteurs-stockeurs de céréales), lancée par DPGT et Terdel, vise au maintien de stocks vivriers de proximité et permet aux producteurs de mieux tirer profit de leur production. Cette opération, engagée depuis 1996, a déjà permis la création de 240 greniers communs, regroupant près de 15 000 exploitations. Ces greniers sont structurés en 6 unions de groupements de stockeurs, les Aprostoc, qui assurent des services d'appui et de conseils aux groupements et aux producteurs de céréales. Elles constituent de nouveaux acteurs capables d'intervenir de manière durable pour la sécurité alimentaire de l'Extrême-Nord. L'émergence de services d'appui gérés par des organisations de producteurs représente une alternative prometteuse aux méthodes de vulgarisation traditionnelles, tandis que le stockage villageois est à considérer comme un dispositif préventif des crises alimentaires, en complément d'interventions d'urgence. Ces démarches de responsabilisation des producteurs peuvent aujourd'hui servir de références aux nouvelles orientations des politiques de développement rural.

Abstract — **Food security is farmers' business.** Food emergencies hit rural populations recurrently in the far north of Cameroon, the most highly populated and poorest province. This is not only related to chronic production shortages but also to food crop management after harvesting. The administration generally intervenes by providing emergency aid but there is no operational facility for preventing emergencies. Even if outside aid remains useful in years of exceptional shortages, alternatives are possible to prevent the systematic provision of aid and to encourage farmers responsibility with regard to food security. Can farmers' organisations be entrusted with a function as essential as food security? By setting up a self-financed village storage system, the operation initiated by DPGT and TERDEL and conducted by the APROSTOC, aims at maintaining local food stocks. It started in 1996 and has already enabled the creation of 270 common granaries used by 15,000 farms. They are organised in six storage group unions, the APROSCTOC (Associations de producteurs et stockeurs de céréales). These associations provide support and advisory services for the groups and for grain producers. They are new stakeholders capable of lasting involvement in food security in the Extreme-North. The emergence of support services managed by farmers' organisations is a promising alternative to traditional extension methods, while village storage should be considered as a measure to prevent food emergencies as a complement to emergency interventions. These approaches making producers more responsible can now serve as reference for new orientations in rural development policies.

Introduction : pas de développement rural sans sécuriser l'alimentation

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, des crises alimentaires cycliques affectent les efforts de développement et contribuent à la paupérisation des individus, contraints de décapitaliser pour survivre, et de leurs organisations. En cas de disette, les ressources financières collectives, destinées à diverses opérations de développement, sont détournées pour obtenir de quoi se nourrir. Dans le Mayo-Danaï en 1998, ces ponctions légitimes sur la trésorerie des groupements cotonniers et des comités de gestion de points d'eau ont anéanti les capacités financières de ces organisations.

Aucune action de développement rural ne saurait faire l'économie d'une intervention préalable pour sécuriser l'alimentation des ménages ruraux. Toute opération de crédit rural, d'équipement du territoire, de professionnalisation, sera remise en cause dès que les paysanneries devront mettre en œuvre des stratégies de survie.

Face à l'insécurité alimentaire, l'action des pouvoirs publics s'affiche surtout en aval de la problématique, en se concentrant sur la distribution d'aides d'urgence ostentatoires. Cette aide, si elle est renouvelée chaque année, a tendance à placer les producteurs en situation d'assistanat. Or, un tel dispositif doit demeurer une solution de dernier recours, à déployer en cas d'accident climatique ou de sinistre majeur. Il faut au contraire placer les producteurs en situation de pleine responsabilité et concevoir de nouvelles articulations entre eux et les services publics pour une gestion des crises alimentaires par une plus grande prévoyance et par une meilleure fluidité des circuits commerciaux.

Après un rappel de la problématique de l'insécurité alimentaire, cette communication présente une expérience de responsabilisation des producteurs ruraux en matière de stockage de vivriers et de structuration de la filière céréalière, qui pourrait servir de référence au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et à la réorientation en cours des politiques publiques.

L'insécurité alimentaire de l'Extrême-Nord : réponses paysannes et réponses de l'Etat

Déficits chroniques, déficits cycliques

Tous les 5 à 10 ans, l'Extrême-Nord traverse des périodes de crise alimentaire qui justifie une intervention des pouvoirs publics et parfois, de la communauté internationale. Les crises alimentaires sont plus ou moins aiguës selon les régions et les couches sociales de la population rurale. Elles se manifestent par une raréfaction des produits vivriers sur les marchés et par de fortes augmentations saisonnières des cours des céréales. Pour satisfaire leurs besoins alimentaires, les ménages mettent en œuvre différentes stratégies, les plus vulnérables devant brader une partie de leur capital : d'abord le bétail, puis divers équipements, et enfin, des terrains¹.

Ces crises sont difficiles à quantifier, compte tenu de statistiques agricoles peu fiables. La production de céréales sèches est aujourd'hui estimée de manière approximative par les services provinciaux de l'agriculture à un peu plus de 300 000 t ; elle serait en baisse constante depuis quelques années, tandis que la production rizicole est sérieusement atteinte par la faillite de la Semry².

La production moyenne annuelle, évaluée au cours des cinq dernières années, oscillerait autour de 390 000 t de céréales auxquelles il faudrait ajouter 47 000 t de paddy. A raison d'une population d'environ 2 500 000 habitants, 175 kg de céréales par personne seraient produits dans la province³, ce qui placerait la province dans une situation de léger déficit structurel (Hanak, 2001). Ce déficit vivrier se serait accentué ces dernières décennies. L'indice de couverture des besoins alimentaires est passé de 99 en 1982 à 79 en 1998 (FAO-PAM, 1997). Il est probable que la production agricole ne parvienne pas à suivre le rythme de l'accroissement démographique, mais aucune donnée statistique ne permet de vérifier cette hypothèse (Hanak, 2001). L'annonce en 1999 d'un déficit de 155 000 t, sur la base d'un nécessaire de 200 kg par

1 Stade ultime de la décapitalisation, la vente d'enfants a été évoquée dans le Nord des Monts Mandara (information non vérifiée).

2 Société pour l'expansion et la modernisation de la riziculture à Yagoua.

3 L'Office céréalier estime les besoins alimentaires par personne et par an à 200 kg.

individu, soit 500 000 t pour l'ensemble de la province, révèle la faiblesse des informations. Une erreur d'appréciation dans l'estimation des rendements change complètement la donne. A raison d'une surface céréalière estimée à 550 000 ha, et si l'on s'en tient à un rendement moyen de 750 kg/ha, la production céréalière oscille autour de 410 000 t ce qui propulse ce déficit à 155 000 t. Si ce rendement est estimé à seulement 250 kg de plus, le déficit n'existe plus (Teyssier, 1999).

La vulnérabilité aux pénuries alimentaires diffère sensiblement selon les régions : les départements du Mayo-Danaï et du Mayo-Sava, le nord du Mayo-Tsanaga et le Logone et Chari sont plus exposés à cette précarité saisonnière qui peut accentuer la gravité des disettes. L'étude de l'un des terroirs du Mayo-Danaï montre un déficit moyen de deux à trois sacs de céréales par famille (Seignobos et Toukrou, 1995). 7 familles sur 10 ne produisent pas toutes les céréales qu'elles consomment (Toukrou, 1996). Notons que ces zones vulnérables correspondent aux territoires les plus enclavés. En revanche, les problèmes liés à la gestion des récoltes se posent pour l'ensemble des exploitations de la province.

Diverses raisons sont évoquées pour expliquer les crises alimentaires qui touchent l'Extrême-Nord, sans bien connaître leur importance respective. Les causes immédiatement avancées sont évidemment les plus visibles : sécheresses, précipitations irrégulières, attaques de criquets et d'oiseaux granivores, divagation de troupeaux d'éléphants. Les diverses pratiques de la vie sociale (fêtes traditionnelles, bière de mil...), dénoncées comme du « *gaspillage* » par les autorités administratives et religieuses, figurent également parmi ces « fléaux » cités, sans davantage d'analyse. D'autres raisons sont aussi évoquées : les pays voisins, quand ce ne sont pas les brasseries, aspireraient de grandes quantités de céréales nationales, et l'on continue à reprocher aux producteurs d'utiliser des « *techniques inadéquates* ». Ces explications événementielles ignorent des facteurs d'insécurité alimentaire structurels : marchés vivriers inaccessibles, blocages administratifs à la sortie de céréales des territoires excédentaires... Faute de données chiffrées, la compréhension de l'insécurité alimentaire reste tributaire d'interprétations subjectives, faites de postulats et de représentations individuelles ou collectives.

Les zones de forte densité de population, comme les Monts Mandara ou le « Bec de Canard »⁴, apparaissent plus sensibles à ces aléas, d'autant plus que les possibilités d'extension et de diversification des cultures vivrières, notamment avec le sorgho repiqué, sont réduites. Les migrations rurales vers la province du Nord se font d'ailleurs essentiellement à partir de ces régions, et s'accroissent après une famine, provoquant des regains de tension pour le contrôle de l'espace entre agriculteurs migrants, chasseurs et éleveurs itinérants.

Réponses paysannes à l'insécurité alimentaire

Les producteurs ne restent pas inertes face aux pénuries alimentaires. Ils développent toute une série de stratégies pour anticiper et atténuer les effets des crises alimentaires. Mieux comprendre ces stratégies permettrait d'orienter efficacement les interventions visant à la sécurisation alimentaire.

L'extension de la culture du sorgho de contre-saison, notamment dans la plaine du Diamaré, constitue l'une des nombreuses réponses⁵ à l'augmentation générale des besoins en céréales en assurant une répartition des risques et un étalement du calendrier agricole. Pourtant, dans cette région souvent excédentaire en céréales, les exploitations ne parviennent pas toujours à tirer partie de leurs deux récoltes annuelles et connaissent régulièrement des problèmes de trésorerie. En effet, la culture du muskuwaari⁶ exige une main-d'œuvre importante et l'emploi systématique de manœuvres oblige les producteurs à s'endetter pour pouvoir repiquer à temps. Ils peuvent emprunter auprès de « courtiers » ou de chefs traditionnels, avec remboursement en nature à la récolte, ou revendre - forcément à bas prix - les bœufs achetés quelques mois plus tôt (Seignobos *et al.*, 1995). Cet argent sert à payer les manœuvres, et éventuellement le coût de location de la terre. Le remboursement des dettes oblige les cultivateurs à vendre leur sorgho dès la récolte, au plus bas prix, ce qui peut profiter aux marchands qui stockent et

4 Le Logone et Chari présente un cas particulier qui cumule un enclavement évident et une dépendance de l'agriculture aux régimes de crues.

5 On citera également l'apport de fonds venant des parties émigrées des familles ou d'activités commerciales, différentes techniques de stockage des céréales, le développement des plantes à tubercule, les petits élevages domestiques, souvent gérés par les femmes. Il faut d'ailleurs mettre en relation la forte production de poulets dans le Sud du Mayo-Danaï et les risques alimentaires qui pèsent sur cette région.

6 Terme générique désignant les sorghos de contre-saison.

écoulent la production une fois que les prix ont augmenté. Pour la moitié des exploitations du Diamaré, le volume vivrier produit suffirait à la consommation familiale, mais la gestion des céréales au cours de l'année condamne certaines exploitations à un cycle d'endettement.

Rares sont les cultivateurs à profiter de la variation saisonnière des cours des céréales qu'ils produisent. Peu d'entre eux disposent d'une trésorerie qui leur permettrait de stocker leur production en attendant un relèvement des prix.

Réponses de l'Etat

Face à l'insécurité alimentaire, l'action publique s'est fondée jusqu'à présent sur trois certitudes. La sécurité alimentaire passe par la lutte contre les fléaux, par la modernisation de l'agriculture et enfin, par une assistance vivrière, mobilisée sur des stocks gérés par l'Etat. Malgré le désengagement perceptible des services publics, une « culture d'Etat providentiel » inspire encore les principes d'intervention des pouvoirs publics. A aucun moment, les pouvoirs publics n'ont cherché à faire du producteur le pivot d'une politique régionale de sécurité alimentaire. Force est de reconnaître la faible portée de ces orientations dès lors qu'elles deviennent des programmes opérationnels :

- l'efficacité de la lutte contre les fléaux est liée au fonctionnement des services phytosanitaires, dont les moyens sont souvent insuffisants ou tardivement accordés⁷ ;
- la modernisation de l'agriculture n'est bien souvent qu'une incantation à la productivité formulée en conclusion des nombreux séminaires sur la sécurité alimentaire ; ce vœu pieux porte généralement sur l'extension des surfaces irriguées, sans tenir compte du délabrement des périmètres existants ;
- l'aide alimentaire pose des questions de gouvernance. En premier lieu, l'imprécision des statistiques agricoles empêche d'établir des situations et de prendre des décisions. Les volumes distribués sont sans commune mesure avec les déficits annoncés : en 1999, 9 500 t de céréales devaient répondre à un déficit « gonflé » à 155 000 t. Ces campagnes d'aide sont pourtant très onéreuses (3,78 milliards F CFA pour la part de l'aide financée en 1998 par l'Union européenne) et les cas de détournement observés au cours des distributions sont légions à différents niveaux. L'aide alimentaire revient de fait à un coup médiatique réalisé à la gloire des bailleurs de fonds, des cellules gouvernementales et des caciques locaux concernés. Elle prend la forme d'un saupoudrage généralisé plutôt que d'une distribution ciblée. L'espoir de gains politiques fait que la notion de zone vulnérable n'est pas acceptée (Roell et al., 1999) : il faut servir le plus grand nombre, quelle que soit l'acuité de la disette, pour obtenir un effet maximal de « reconnaissance électorale ».

Cette brève communication ne peut analyser plus en détail l'impact réel des différentes actions publiques conduites pour assurer la sécurité alimentaire des ménages de l'Extrême-Nord, ce qui pourrait faire l'objet d'observations spécifiques et aurait le mérite d'éclairer les pouvoirs publics sur les effets de leurs interventions. Nous nous limiterons à des observations sur la régulation partielle des crises alimentaires par le stockage.

Les résultats mitigés du stockage communautaire

Le stockage comme outil de régulation des crises alimentaires n'est pas une recommandation nouvelle. Il est promu, avec plus ou moins de bonheur, depuis la période coloniale. Certaines expériences de stockage au village, comme celle de la Semnord⁸, remontent aux années 60. L'Office céréalier, instrument de la politique nationale de sécurité alimentaire, œuvre depuis longtemps pour la mise en place de stocks vivriers dans les régions à risques. D'anciennes malversations financières ont nui à la crédibilité de cet organisme, mais le dispositif d'aide d'urgence reste indispensable en cas de famine exceptionnelle.

Des interventions plus localisées se sont orientées vers un système de stockage de proximité géré par les producteurs. Il s'agit essentiellement de banques de céréales suscitées soit par les groupements cotonniers, soit par des ONG civiles⁹ ou religieuses¹⁰. Leurs promoteurs insistent sur le caractère social de ce système

7 Le cas de l'Utava (Unité de traitement anti-acridien par voie aérienne) dont l'avion est davantage utilisé pour des prestations rémunérées dans les grandes plantations du sud du pays, est révélateur.

8 Secteur de modernisation et de développement du Nord

9 Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement, Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement,...

de stockage, basé essentiellement sur des achats de céréales en période de récolte et destiné en priorité aux plus indigents en période de « soudure ». Les résultats de ces expériences sont mitigés, tant la gestion des magasins est conditionnée au recouvrement des céréales distribuées à crédit, ce qui s'avère illusoire dans les zones vulnérables (Terdel, 2001). Face à la contrainte essentielle du renouvellement des fonds de roulement par le recouvrement intégral des crédits, la plupart des opérations de stockage communautaire n'ont pas trouvé de solutions appropriées et ont périclité. Les groupements formés pour ces opérations de stockage ont disparu avec les fonds destinés à l'achat de céréales¹¹.

En dépit de ces résultats mitigés, le Cameroun a inscrit au Plan d'action du sommet mondial de l'alimentation en 1997 « *un projet de constitution de stocks de sécurité alimentaire dans la partie septentrionale du Pays sujette à des catastrophes naturelles périodiques par la construction de greniers villageois (...). L'objectif est de construire 1 200 greniers d'une capacité de stockage de 40 et 20 t* » (FAO/PAM, 1997). Pour devenir une solution opportune, la régulation des crises alimentaires par des stocks villageois doit être conçue en fonction d'une nouvelle approche, qui mise davantage sur une promotion du stockage des productions du village et moins sur des acquisitions à l'extérieur.

Une expérience a été engagée suivant ce principe par le projet DPGT depuis 1996. Cette intervention qui s'inscrit en faveur d'une meilleure maîtrise de la filière par les producteurs, a obtenu des résultats qui participent à la réalisation des objectifs de la politique agricole nationale.

L'expérience DPGT-Terdel¹² sur le stockage villageois

Le système de stockage des céréales au village est parti d'un travail d'écoute des producteurs et du constat d'endettement des exploitations causé par la vente de céréales à bas prix en période de récolte pour rembourser les dettes contractées lors de la mise en culture (Seignobos et al., 1995). Des « greniers communs » autofinancés ont été expérimentés pour améliorer la gestion des céréales.

Les greniers communs : une innovation pour la gestion des céréales

L'action du projet s'est articulée autour de « greniers communs », essentiellement financés par les groupements de producteurs de coton. Les principaux objectifs des greniers sont d'assurer une meilleure sécurité alimentaire par un stockage de proximité et une meilleure rémunération pour les exploitants qui disposent d'excédents.

Principes des greniers autofinancés

Les stockeurs sont membres de groupements cotonniers dont les fonds servent à l'achat des céréales. A la récolte, le groupement de producteurs de coton achète une partie de la production de sorgho à ses membres. Les sacs sont stockés nominativement dans un même local en attendant que les prix augmentent. Le « grenier commun » est alors ouvert par le groupement à la demande des stockeurs. Afin d'intéresser les différents types d'exploitation, deux options se présentent :

- si le producteur dispose d'un stock alimentaire suffisant pour sa propre consommation jusqu'à la prochaine récolte, il ordonne au groupement de vendre son stock sur le marché à des prix plus élevés ; le groupement se rembourse de l'avance qu'il a concédée et remet la marge bénéficiaire au stockeur ;
- si le producteur a épuisé son disponible alimentaire, il a la possibilité de racheter le sorgho à prix coûtant pour sa consommation.

Ainsi, ce système contribue à limiter les effets nocifs de l'endettement en favorisant une épargne en nature qui permet un recours modéré aux crédits usuraires. A plus long terme, les exploitations ont la possibilité de consolider leur gestion en reproduisant chaque année cette épargne en nature.

¹⁰ Comité diocésain de développement de Maroua Mokolo, Union des églises baptistes du Cameroun, mission catholique de Tokombéré...

¹¹ On peut d'ailleurs douter des motivations initiales de ces groupements : « *la tendance à faire partie d'un groupement (PCIDRK, ADPTK, UPSECK...) s'explique par l'espoir d'obtenir du mil à crédit ou moins cher* » (Toukrou, 1996), avec l'intention inavouée de ne rien avoir à rembourser.

¹² Territoire et développement local, un bureau d'étude créé à partir de la privatisation du volet « gestion de terroir » du DPGT, réalisée en 2000, lors de la deuxième phase du projet.

Evolution des greniers communs

Le système, expérimenté en 1996 auprès de 4 groupements, a connu un écho très favorable auprès des producteurs. Afin d'étendre l'opération, le projet DPGT, relayé par Terdel, a formé les groupements à la gestion des greniers. En 6 ans, l'extension des greniers communs leur a conféré une ampleur régionale : 249 groupements de l'Extrême-Nord¹³ disposent aujourd'hui de leur grenier (figure 1) ; 15 000 exploitations agricoles mobilisent près de 130 millions de F CFA pour stocker environ 1 600 t de céréales (figure 2). Le stockage concerne surtout le muskuwaari dont la faible teneur en eau facilite la conservation des grains, mais aussi le sorgho pluvial, le maïs ou le paddy.

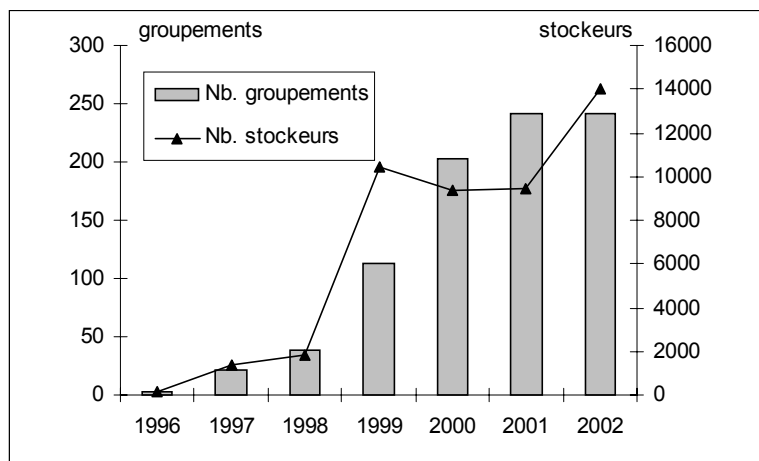


Figure 1. Evolution du nombre de greniers communs et de producteurs stockeurs.

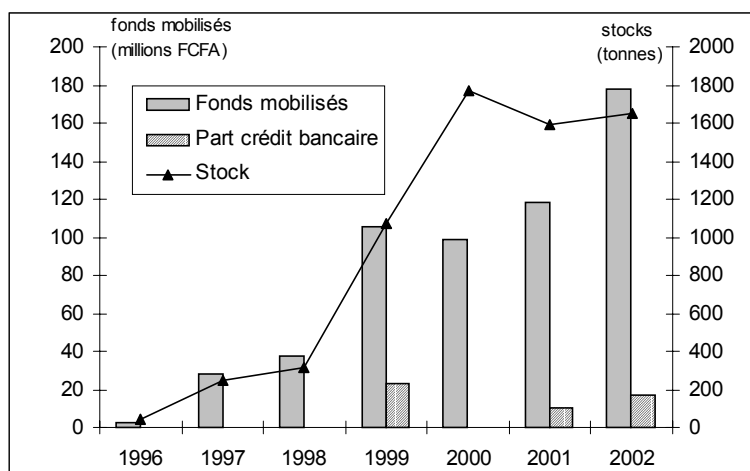


Figure 2. Evolution des quantités stockées et des fonds mobilisés pour le stockage.

L'évolution saisonnière des cours des céréales est très variable d'une année sur l'autre, ce qui rend l'opération plus ou moins avantageuse : 1998 et 2001, années déficitaires, se sont révélées particulièrement opportunes. Les cours ont atteint des niveaux élevés (jusqu'à 50 000 F CFA le sac de 100 kg dans certains marchés du Mayo-Danaï en 1998) et les producteurs ont réalisé des économies ou des bénéfices –selon le choix de vente ou de retrait des sacs– de 120 % en 1998 et de 60 % en 2001. En revanche, l'année 1999 s'est révélée désastreuse : les prix en période de soudure étaient de 40 % inférieurs à ceux de la période de récolte, ce qui a lourdement grevé la trésorerie des 113 groupements lancés dans l'opération. Cette inversion de prix s'explique par un niveau de prix encore élevé en fin 1998, par des crues exceptionnelles qui ont permis d'excellentes récoltes autour du lac Tchad et par des pluies tardives mais abondantes sur l'ensemble du Nord-Cameroun. Enfin, suite à l'aide alimentaire au Tchad, les commerçants de N'Djamena, qui tirent habituellement les prix vers le haut, ne se sont pas rendus sur les marchés nord-camerounais.

13 Localisés dans le Diamare, le Mayo-Danaï, les régions de Moulvoudaye et de Kaélé.

Malgré cette année défavorable, le nombre de greniers communs n'a cessé d'augmenter, ce qui montre l'intérêt des producteurs pour le stockage. Au-delà de la possibilité de spéculer¹⁴, il s'agit pour eux de s'assurer d'un stock vivrier de sécurité à proximité, quel que soit le contexte conjoncturel.

Contraintes au stockage, amorces de solutions

La contrainte principale réside dans l'insuffisance de ressources financières des groupements coton : seulement 25 % des membres de ces groupements ont accès à ce stockage autofinancé et une partie importante de la production céréalière reste commercialisée à la récolte. A cela s'ajoute le manque de magasins qui empêche certains groupements de constituer un grenier commun. Des capitaux complémentaires sont indispensables au renforcement des capacités d'achat de céréales par les groupements. Avec l'appui de Terdel, les Aprostoc (associations de producteurs - stockeurs de céréales) s'emploient à diversifier les sources de financement des greniers communs par différents moyens :

– recours au crédit bancaire qui représente 10 % des fonds mobilisés en 2001 et 2002 (figure 2) ; cette option est intéressante, à condition que la procédure d'octroi de crédit soit à la portée d'organisations de producteurs¹⁵ ; le partenariat récemment instauré avec le Crédit du Sahel s'avère encourageant et devrait se développer, tandis que le rapprochement avec les CVECA¹⁶ n'a pas abouti ;

– recours à de nouveaux partenaires. Ainsi en 2001, le PAM, démarché par Terdel, a accordé près de 1 000 t de céréales réparties entre 120 greniers communs et vendues par les Aprostoc en période de soudure. Les recettes ont alimenté un fonds de roulement destiné au stockage des céréales. Les financements record mobilisés en 2002 sont dus pour moitié à ces fonds constitués grâce aux apports du PAM, entraînant une augmentation spectaculaire du nombre de stockeurs. La reconnaissance des Aprostoc par le PAM a permis d'évoluer d'une simple aide ponctuelle vers une action de soutien de structures paysannes qui pourront intervenir dans la durée pour sécuriser l'alimentation des villages. Cette réorientation stratégique du PAM mérite d'être saluée.

La constitution de fonds de roulement gérés par les producteurs est indispensable à l'extension du nombre et de l'importance des greniers communs. L'immobilisation définitive d'avances concédées par les groupements coton sur des comptes spécifiques et l'application de taux d'intérêt sont des mesures en voie de généralisation pour parvenir à un impact significatif du stockage en milieu rural.

Des greniers communs aux Unions de groupements stockeurs

L'idée de créer des unions de groupements de stockeurs s'est d'abord imposée pour réguler l'approvisionnement en céréales des marchés régionaux et empêcher les greniers communs d'achalander les mêmes marchés le même jour. Dans la mesure où les céréales stockées sont essentiellement consommées par leur propre producteur, ces organisations se sont plutôt orientées vers des services d'appui aux groupements de stockeurs pour la promotion du stockage villageois et le renforcement de la sécurité alimentaire des exploitations : conseil en gestion sur le stockage, négociation de crédits, conseils techniques aux producteurs sur les sorghos de contre-saison. Une fonction encore potentielle des Aprostoc est celle de la représentation des producteurs céréaliers vis-à-vis de l'administration et des organismes intervenant sur la question de la sécurité alimentaire.

Après la création de l'Aprostoc Diamaré en 1997, cinq nouvelles unions ont vu le jour en 2000 et 2001¹⁷. Ces associations couvrent désormais la majeure partie de la zone cotonnière de l'Extrême-Nord du Cameroun. Pour répondre aux demandes d'appui en stockage et de formation technique, les associations se dotent progressivement d'un réseau de conseillers-paysans chargés de prestations de services auprès de 10 à 20 groupements de producteurs. Actuellement, les 6 Aprostoc rémunèrent 10 conseillers-paysans. Les revenus des Aprostoc proviennent d'un droit annuel d'adhésion de 10 à 20 000 F CFA par groupement, d'une taxe de 200 F CFA par sac stocké, de taux d'intérêt sur le « crédit céréales » et de participations financières des groupements aux formations dispensées par les conseillers.

14 La spéculation reste limitée et concerne en moyenne 10% des sacs stockés

15 En 1999, 23 millions de FCFA ont été négociés auprès d'une banque commerciale (BICEC) avec l'appui du DPGT, mais la procédure s'est avérée trop complexe pour être reconduite directement par les Aprostoc.

16 Caisses villageoises d'épargne et de crédit, initiées par un projet de crédit rural décentralisé soutenu par l'AFD.

17 Moulvoudaye, Mayo Danaï Est, Mayo-Danaï Ouest, Mindif, Moutourwa

Un programme de recherche-développement du DPGT s'est appuyé sur ces conseillers pour la création - diffusion d'innovations dans les itinéraires techniques du muskuwaari. Cette intervention a permis de répondre aux sollicitations des producteurs sur les problèmes d'enherbement des terres à sorgho repiqué par la mise au point de traitements herbicide permettant la récupération de parcelles et l'allègement des temps d'entretien et de préparation (Mathieu et Marnotte, 2001).

La création de services d'appui-conseil aux producteurs au sein d'organisations professionnelles agricoles est conforme aux orientations stratégiques du Ministère de l'agriculture. En effet, ce document prévoit « *un processus de substitution progressive des organisations paysannes au service public qui doit se recentrer sur les fonctions spécialisées hors de portée de ces dernières* » (Minagri, 2001). Les Aprostoc, dont le fonctionnement doit être encore soutenu et renforcé, constituent désormais un interlocuteur privilégié pour la recherche et le développement.

Vers un dispositif piloté par des organisations paysannes

L'impact du stockage reste encore limité à l'échelle de l'Extrême-Nord. Seulement 15 % des groupements coton ont adopté le système des greniers communs et la pratique du stockage se restreint à 5 % des exploitations de la zone cotonnière. Les céréales stockées ne représentent que 0,5 % de la production de l'Extrême-Nord. Toutefois, une part importante de cette production étant auto-consommée, une augmentation, même très faible du stockage en grenier commun peut avoir un effet significatif de stabilisation des marchés céréaliers par un rééquilibrage de l'offre et de la demande tout au long de l'année et de limiter ainsi les pratiques spéculatives.

La dynamique mise en évidence à travers l'engagement des producteurs et les effets positifs observés sur le fonctionnement des exploitations sont autant d'arguments pour accompagner l'extension des greniers communs. Dans le cadre d'un projet spécifique sur la sécurité alimentaire, le développement des capacités de stockage au village, par la construction de magasins et la recherche de financement pour la constitution de fonds de roulement autonomes, devrait permettre aux producteurs et à leurs organisations de peser davantage sur les marchés céréaliers.

Renforcer la représentation des producteurs céréaliers dans la filière

Les groupements coton comptent parmi les facteurs de réussite des greniers communs, notamment grâce à l'épargne collective disponible pour le financement des stocks. De plus, le suivi de la gestion des comptes par DPGT et Terdel a garanti une certaine rigueur lors du recouvrement des fonds. Cependant, les fonctions principales des groupements cotonniers relèvent plus de la production et de la commercialisation du coton que de la sécurité alimentaire.

La pérennisation des greniers communs passe par un découplage progressif des groupements cotonniers. Ceci nécessite au préalable une certaine expérience dans la gestion du stockage et la disponibilité d'un fonds de roulement placé sur un compte spécifique. Cette évolution implique le transfert des compétences de suivi - conseil du dispositif DPGT-Terdel vers les conseillers paysans. Si ce transfert est déjà en cours, il doit s'accompagner d'un effort de formation des responsables paysans sur la gestion des greniers communs. Le projet DPGT, terminé en juin 2002, ne peut assurer un tel appui, mais la structuration de la filière n'est pas suffisamment avancée pour espérer à l'heure actuelle un fonctionnement autonome. La création d'une structure fédérative des Aprostoc constitue une étape déterminante pour affirmer la responsabilisation des producteurs et leur rôle dans la définition d'une politique régionale de sécurité alimentaire.

Pour éviter une rupture de la dynamique en cours, un programme d'appui à la filière apparaît indispensable, tant en aval pour une meilleure maîtrise des marchés des céréales par les producteurs, qu'en amont, pour améliorer les capacités de production.

Pour un appui aux filières céréalières de l'Extrême-Nord

Une intervention est à envisager sur l'ensemble des filières céréalières, afin de généraliser les Greniers communs et de promouvoir une recherche-développement en agronomie pour lever certaines contraintes à la production et soutenir la diffusion des innovations par des organisations de producteurs.

En dépit de la forte extension des surfaces en muskuwaari¹⁸, cette culture est longtemps restée en marge des programmes de recherche agronomique. Les sollicitations des producteurs ouvrent des perspectives prometteuses d'appui à la production. Ainsi, la réponse aux problèmes d'enherbement dans les terres à sorgho repiqué a permis de mieux faire ressortir les demandes des cultivateurs. D'autres questions restent aujourd'hui sans réponse, tant sur des problèmes phytosanitaires que sur la connaissance et la diffusion des variétés locales ou la conception d'itinéraires techniques innovants avec par exemple, la possibilité d'une double culture riz pluvial - muskuwaari dans les *yayre*¹⁹.

Parallèlement aux activités opérationnelles, l'un des enjeux d'une intervention est de fournir les éléments nécessaires à la définition d'une politique de sécurité alimentaire à l'échelle provinciale. Beaucoup de données manquent pour hiérarchiser les problèmes et définir la nature des actions à entreprendre. Il s'agit de participer à la production et à la diffusion d'informations sur le niveau de la production agricole, les prix et les marchés vivriers. Un observatoire de la production agricole, progressivement cofinancé par la profession, pourrait s'insérer au sein d'une fédération des Aprostoc afin d'en conforter le rôle et la légitimité. Enfin, cette intervention devra imaginer les contours d'un cadre d'échanges et de concertation entre acteurs (administrations, organisations paysannes, ONG, commerçants...), notamment pour valoriser les diverses expériences sur le stockage et coordonner les actions en la matière.

Afin d'affirmer leur place dans l'organisation de la filière céréalière, les organisations de producteurs doivent tenir un rôle prépondérant dans la conception et le suivi de projets en participant à leur maîtrise d'ouvrage. Au-delà des effets escomptés sur le fonctionnement de la filière, cette intervention devrait permettre de tirer des expériences et des références pour une nouvelle génération de projets d'appui au développement local en partenariat avec des organisations paysannes.

Conclusion : quelles recherches pour la sécurité alimentaire ?

En quoi la recherche peut-elle participer à la sécurité alimentaire des ménages de l'Extrême-Nord ? La question peut paraître incongrue mais les dispositifs de recherche, tels qu'ils sont actuellement configurés, privilégient la mise au point d'innovations techniques et interviennent peu sur les contextes institutionnels de leur diffusion. La mise au point de technologies innovantes ne saurait être remise en cause, mais elle doit davantage tenir compte des attentes, des savoirs et des contraintes des producteurs. Les expériences de conseil de gestion, auprès d'individus ou de groupements, s'inscrivent dans ce sens.

En matière de sécurité alimentaire, quatre axes d'intervention permettraient un positionnement pertinent de la recherche :

- un descriptif des stratégies mises en œuvre par la grande diversité d'exploitations pour anticiper et atténuer les crises alimentaires, afin de concevoir un cadre à la conception d'innovations techniques ;
- l'appui à la conception d'un observatoire des prix et de la production agricole au sein d'organisations de producteurs ;
- un appui au développement des filières « secondaires » (plantes à tubercule, muskuwaari, maraîchage, petits élevages...), dans le cadre d'interventions auprès d'organisations de producteurs ou de projets de développement ;
- un éclairage historique et une observation dans la durée des programmes opérationnels de sécurité alimentaire (greniers de prévoyance coloniaux, aides d'urgences, appuis au stockage villageois, et projets d'aujourd'hui...) pour comparer l'efficacité des différentes approches. Ce suivi porterait également sur le transfert de responsabilité de certains services publics vers des structures mises en place et partiellement financées par la société civile. L'enjeu de ces observations est d'apporter les informations nécessaires à la mise au point d'une politique régionale de sécurité alimentaire et de mesurer les effets de cette politique.

18 Dans l'ensemble du Nord-Cameroun, on estime que les surfaces en muskuwaari ont doublé et varient actuellement entre 150 000 et 200 000 ha selon le scénario climatique de l'année.

19 Grandes plaines inondables.

Bibliographie

FAO-PAM, 1997. Application du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation. Cameroun. FAO, 10 p.

HANAK E., 2001. Le marché céréalier et la sécurité alimentaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun. DPGT / PRASAC, 24 p.

MATHIEU B., MARNOTTE P., 2001. Maîtrise de l'enherbement pour les cultures de *muskuwaari* au Nord-Cameroun. COLUMA, journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes, Toulouse, France, décembre 2001.

MINAGRI, 2001. Document provisoire de stratégie agricole – Ministère de l'Agriculture, Yaoundé, Cameroun, 59 p.

ROELL M., TEYSSIER A., DOYON S., 1999. Quelques éléments de réflexion sur la sécurité alimentaire dans la province de l'Extrême-Nord. Action against Hunger / CDD / DPGT / PDRM / SNV. 21 p.

SEIGNOBOS C., IYEBI-MANDJEK O., ABDOURAHMANE N., 1995. Terroir de Balaza-Domayo; saturation foncière et *muskuwaari*. Paris, ORSTOM, 62 p.

SEIGNOBOS C., 1995. Terroir de Sirlawe. Saturation foncière et émigration encadrée (CMR). Paris, ORSTOM, 73 p.

TERDEL, 2001. Etude des différentes expériences de stockage des céréales dans l'Extrême-Nord Cameroun. FAO / PAM, 45 p.

TEYSSIER A., HAMADOU O., 1995-2000. Gestion de terroirs et gestion de ressources naturelles au Nord-Cameroun (11 rapports semestriels). SODECOTON / DPGT. MinAgri / AFD / SCAC.

TEYSSIER A., 1999. Quelle est la pertinence d'un programme d'aide alimentaire en 1999 ? DPGT, note interne. 6 p.

TOUKROU A., 1996. Terroir de Sirlawé. Gestion des céréales et mécanismes d'endettement. DPGT, note interne. 8 p.